

80 formations = 1242 places

*La direction de la formation professionnelle continue
présente son offre de formations pour 2012*



La préparation de la programmation de formations 2012, qui comptera 80 formations, s'est construite avec l'objectif d'amélioration continue du dispositif de la formation professionnelle.

L'appui budgétaire du X^e Fonds Européen de Développement, le rapport de la Chambre Territoriale des Comptes, les recommandations des Etats Généraux de la formation professionnelle, l'évaluation de la politique publique de formation professionnelle continue, réalisée par le cabinet Amnyos et enfin le diagnostic partagé, ont fourni un ensemble de préconisations pour faire évoluer le dispositif de formation professionnelle continue.

L'appel à projet 2012 a prioritairement ciblé les formations qualifiantes débouchant sur les métiers identifiés en tension forte, moyenne et faible, dans le cadre des travaux de la CIPEL(*). *Les formations dites d'orientation ou préparatoires ne sont pas incluses à ce jour dans la commande. Elles feront l'objet d'une commande spécifique ultérieure.*

- **La commande publique 2012**

Le cahier des spécifications de la commande publique décrit les intentions d'achat de la Nouvelle-Calédonie et indique un nombre de places reflétant les besoins identifiés au travers **des études sectorielles, des travaux de la CIPEL et des rencontres avec les branches professionnelles et des partenaires institutionnels.**

Ainsi, **88 métiers correspondant à 1 561 besoins en emplois ont été identifiés** et ont fait l'objet d'un appel à projet auprès des organismes de formation du territoire.

Les métiers commandés dans le cadre de la commande publique 2012 ciblent à hauteur de **65%** des formations de **niveau V**. Les besoins en formation de **niveaux IV et III** concernent principalement **6 secteurs d'activités**. (BTP ; mine et métallurgie ; industrie ; transport ; banque, assurance et immobilier)

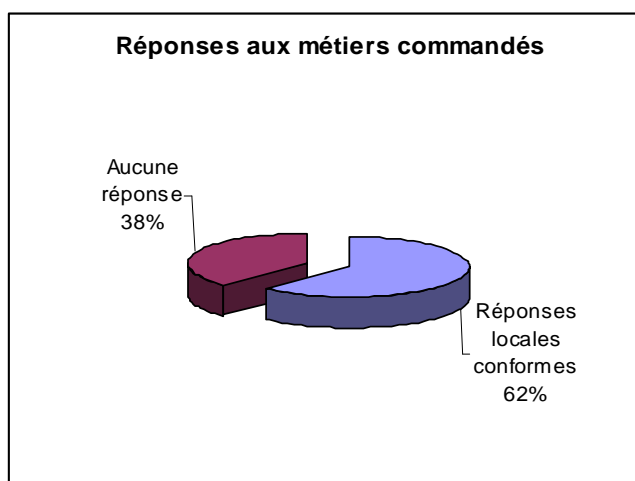
Les secteurs d'activités recensant le plus grand nombre de besoins sont les secteurs de **l'industrie** (372 besoins, soit 24%), du **BTP** (300 besoins, soit 19%) et de la **santé** (169 besoins, soit 11%).

() CIPEL : commission interprofessionnelle paritaire sur l'emploi local*

- [La majeure partie des métiers trouve, localement, une réponse au besoin de formation](#)

52 métiers, ont fait l'objet d'une offre de formation répartis dans divers secteurs d'activité : agriculture, BTP, commerce, enseignement et formation, industries diverses, mines, pêche, santé et action sociale, services aux entreprises, services aux personnes, tourisme, transport.

36 métiers n'ont fait l'objet d'aucune offre de formation soit 586 besoins non couverts par la commande structurelle.



Les secteurs du **BTP et de l'industrie** représentent à eux seuls **61%** des métiers sans réponse. Cependant, ces secteurs font l'objet d'une plus forte demande par rapport aux autres secteurs d'activités.

Les organismes de formation en Nouvelle-Calédonie ont proposé 103 actions de formation dans le cadre de la commande publique 2012, soit 1621 places. Les secteurs d'activité sur lesquels les organismes se sont positionnés sont principalement le BTP, la santé, le tourisme et l'agriculture.

Parmi ces 103 propositions d'actions, 80 formations ont été retenues par la DFPC représentant un total de 1242 places conformes à l'appel d'offres passé.

La programmation 2012 est consultable sur le site de la DFPC : www.dfpc.gouv.nc

Cependant, les dates de début et fin de stage sont susceptibles de changer. Une mise à jour est donc réalisée mensuellement.

- **Un financement important**

L'ensemble des formations proposées s'adressent principalement aux demandeurs d'emploi mais également, et dans une moindre mesure, aux salariés d'entreprises (en congé individuel de formation).

Le dispositif de formation de la Nouvelle-Calédonie représente un investissement de 1,3 milliards de francs répartis comme suit :

- 900 millions afin de couvrir les coûts de formation
- 400 millions consacrés à l'indemnisation des stagiaires

Ainsi, chaque année, l'offre de formations est discutée et validée par le comité consultatif pour la formation professionnelle (CCFP), composé des partenaires sociaux et auquel est associé le bureau de la représentation de l'union européenne de Nouméa.

La DFPC reste attentive aux besoins de formation des entreprises et finance également des actions de formation dites conjoncturelles. Ces formations sont destinées à répondre rapidement à un besoin de professionnalisation des entreprises et les programmes de formation sont construits de manière collaborative et selon une méthode projet entre les organismes de formation, les entreprises et la DFPC.

Pour toute sollicitation, l'équipe du service formation professionnelle continue de la DFPC, est à disposition.

Toute personne souhaitant suivre une formation proposée par la DFPC peut se renseigner auprès de l'un des cent conseillers en information et en insertion professionnelle (CIIP), répartis sur l'ensemble du territoire ou au service IOPP'S, en charge des inscriptions et du recrutement des stagiaires, situé à l'IDC-NC (Institut pour le développement des compétences en Nouvelle-Calédonie)

*1, rue de la Somme
Centre ville – Nouméa*

ou 05 07 09 (appel gratuit)

Interlocuteur médias :

Marc Dubarry (chef du service formation professionnelle de la DFPC) : 24 66 01 ou marc.dubarry@gouv.nc.

Contacts presse

Bérangère Sedan – Chargée de communication - 79.25.48 ou berangere.sedan@gouv.nc